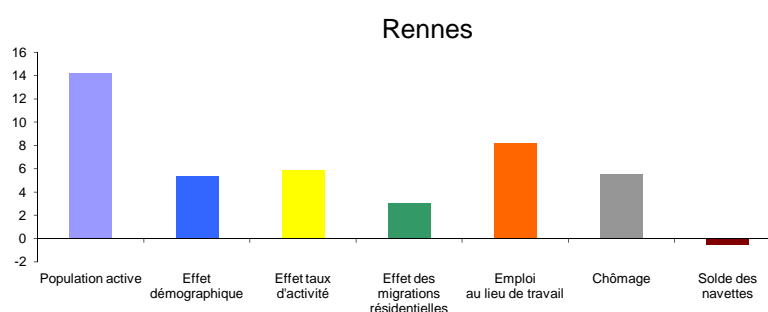


Facteurs d'équilibre du marché du travail Zone d'emploi de Rennes (groupe 2)

Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Rennes	Bretagne
Actifs	378 700	+7,1	+4,1
Chômeurs	36 800	+36,0	+25,6
Emplois au lieu de travail	343 900	+4,4	+1,9
Part du chômage (%)	9,7		10,8

Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012
de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

Plus grand territoire de Bretagne en superficie, abritant la métropole régionale, la zone d'emploi de Rennes poursuit son dynamisme démographique et économique : ainsi elle se positionne en 1^{ère} position régionale en termes de croissance de la population active et en 2^{ème} position en termes de croissance de l'emploi.

L'attractivité démographique de Rennes perdure : la population active enregistre la plus forte progression régionale (+7,1% en 5 ans contre +4,1% au niveau régional). En effet, avec la zone d'emploi de Vitré, Rennes est le seul territoire à afficher un gain de population sous l'impulsion conjointe des 3 effets : démographique, taux d'activité et migrations résidentielles. Ces 2 territoires se distinguent particulièrement sur le renouvellement générationnel, avec une arrivée de jeunes sur le marché du travail supérieure aux départs en retraite (effet démographique). S'y ajoutent la croissance des actifs, en lien avec le recul des âges de départ en retraite (effet taux d'activité) et une installation sur le territoire d'actifs en âge de travailler supérieure aux départs (effet migration résidentielle).

La forte progression de l'emploi, 4,4%, largement supérieure à la moyenne régionale (1,9%), ne suffit pas à absorber l'accroissement de population active. Ainsi, le chômage s'est développé (+36%) conséquence de l'attractivité de ce territoire. Pour autant, la part des actifs demandeurs d'emploi reste parmi les plus faibles de la région et l'augmentation du nombre de chômeurs est à relativiser par rapport à celle de l'emploi.

Mobilité domicile - travail

91% des habitants résident et travaillent sur la zone d'emploi de Rennes. C'est le taux le plus élevé observé, après celui de la zone d'emploi de Brest. Pour autant, chaque jour 31 200 actifs partent travailler sur un autre territoire. A l'inverse, 33 400 actifs viennent travailler sur la zone d'emploi de Rennes. Les mobilités sont importantes avec tous les territoires voisins, mais aussi avec Vannes et la région Pays de la Loire.

Les échanges avec Dinan, Ploërmel, Fougères, Vannes et la région Pays de la Loire sont excédentaires avec un volume d'entrées supérieur à celui des sorties. Ce phénomène s'inverse avec les zones d'emploi de Redon, Vitré et Saint-Malo : les actifs sortant de Rennes vers ces territoires sont plus nombreux que ceux qui viennent y travailler.

Encadré méthodologique

Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution des 2 premiers effets.

Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile - travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).